Compte rendu réunion avec la mairie le 26 octobre 2026

Participants :

pour la mairie: Francis Taulan élu délégué aux risques majeurs, à la DECI et à la réserve communale de Sécurité Civile, Bérangère Latil responsable des risques majeurs.

pour le groupe de travail protection incendie : D. Attia (Sauvegarde Bibemus), M. Braunstein (CIQ Cezanne Torse), E. Lepage (CIQ Nord Est), M. Magnan (CIQ Pinchinats), F. Moigne (CIQ Granettes SaintMitre Souque Molière), T. Renard (CIQ Pont de Beraud) F. Vaast (CIQ Bouenhoure) V Stalloni (CIQ Puyricard).

Deux thèmes ont été abordés lors de cette réunion consacrée à la protection incendie : le PPRIF et l'OLD (obligation légale de débroussaillement) des particuliers. L'OLD communal n'a été qu'évoqué, le service en charge de ce sujet n'étant pas présent.

1. PPRIF

En préambule, le groupe de travail des CIQ souligne l'inquiétude qu'a soulevé le PPRIF avec en particulier la cartographie des équipements montrant une faiblesse importante de la défendabilité pour ce qui concerne les points d'eau incendie (PEI) et la voirie. Il rappelle que l'objectif n'est pas uniquement de préserver les biens des propriétaires mais bien davantage de protéger le site exceptionnel que représente la campagne aixoise et la Sainte Victoire. Cette inquiétude est renforcée par le faible montant d'investissement du budget 2026 de 118 350 € pour un budget d'investissement de l'ordre de 80 M€ dans le budget primitif 2026. Il rappelle les décisions prises par la nouvelle municipalité de Saint Marc Jaumegarde (investissement d'un montant de 500 K€ en 2026 et 1M€ en 2027 et mise en œuvre d'une politique de débroussaillement avec l'ONF). Même si l'absence de comparaison avec la ville d'Aix en Provence a été opposée, le groupe de travail souligne que ces décisions sont en premier lieu les conséquences d'une volonté politique de la municipalité de Saint Marc.

Mr Taulan reconnait qu'il a été étonné lors de sa prise de fonction par le montant du budget d'investissement actuel. Il souligne les nombreuses difficultés financières rencontrées dans l'élaboration du budget 2027 mais confirme sa volonté de passer à la vitesse supérieure pour les prochaines années considérant qu'il s'agit effectivement d'un

choix politique de la mairie. Ainsi il veillera avec B. Latil, dans la phase de discussion budgétaire en cours a pour obtenir un budget reflétant cet engagement fort, sachant que la décision finale incombera à madame le maire.

Mme Latil rappelle les actions menées en 2026 comme la pose de 12 PEI supplémentaires. Elle souligne les problèmes techniques comme la fréquence de débits insuffisants nécessitant la mise en place de pompes de relevage, la mise en place de nouveaux tuyaux s ou l'augmentation du diamètre d'autres tuyaux avec les conséquences financières qui en découlent. De même, elle rappelle les coûts d'abonnement demandés par la Société du Canal de Provence (SCP).

Un premier travail sur les zones prioritaires a été effectué qu'elle souhaite valider avec le SDIS en définissant également des critères de priorité d'équipement au sein de ces zones à la fois techniques mais aussi d'efficacité comme créer un PEI desservant 20 habitations plutôt que trois.
Elle rappelle enfin que la cartographie décrivant cette défendabilité ne peut être diffusée pour des raisons de RGPD.

Elle détaille les prochains travaux et propositions pour 2027 :

- la création d'un groupe d'un groupe de travail interservices " voirie/incendie " permettant de « décider ensemble plutôt que de s'informer mutuellement. »
- l'organisation de réunions avec la REPA (régie des eaux du Pays d'Aix) et la SCP pour évoquer les aspects techniques en particulier les difficultés rencontrées par le manque de débit. Une date a d'ores et déjà été fixée pour la REPA Une autre le sera rapidement avec la SCP
- la prise en compte chaque fois que possible de demandes urgentes du fait de risque majeur comme la mise en place d'un PEI suite à la réunion avec le CIQ de Bouenhoure. Elle invite ainsi chaque CIQ à lui adresser de telles demandes qu'elle prendra en charge autant que possible.
- un appel d'offre simplifié permettant de faire un état des lieux précis des points d'eau incendie et de la voirie conduisant à un plan d'action pluri annuel budgétisé conduisant à une ligne budgétaire individualisée pluriannuelle.

Madame Latil rappelle que même si le PPRIF ne prend pas en compte différents points d'eau comme les piscines, les réservoirs d'eau voire les lacs, la réalité est évidemment toute autre en cas d'incendie comme cela a été le cas cet été lors du début d'incendie autour de la gare TGV au cours duquel on a utilisé les capacités du Lac Bleu.

2.OLD communal

Madame Latil souligne l'importance de l'OLD, facteur premier de prévention. Elle donne son accord pour renouveler en 2027 trois réunions sur ce thème similaires à celles réalisées cette année. Le SDIS organisera également des réunions à travers le département dont deux à Aix en Provence pour apprendre les bons gestes en cas d'incendie. Madame Latil souligne la nécessité de prendre en compte également les autres risques majeurs notamment crue et inondations mais aussi sismique qui devient de plus en plus prégnant et rappelle l'importance du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Le groupe de travail des CIQ suggère de davantage faire appel à Aix Mag pour diffuser ces informations.

En conclusion, le groupe de travail des CIQ remercie madame Latil et monsieur Taulan pour la qualité de la rencontre et leur écoute. Monsieur Taulan souligne à nouveau les difficultés rencontrées dans l'élaboration du prochain budget ne lui permettant pas de s'engager à ce jour sur 2027, tout en rappelant la volonté politique forte de madame le maire sur ce sujet. Il est acté la tenue d'une nouvelle réunion courant février après le vote du budget.